



Règlement du jeu-concours :

Pour Noël, Jouez dans les Boutiques de Châteauroux et partez au soleil

Préambule :

Le jeu « Pour Noël Jouez dans les Boutiques de Châteauroux et partez au soleil » est organisé par l'association « Les boutiques de Châteauroux », en partenariat avec la CCI Indre et Châteauroux métropole.

Le siège de l'association est situé 24 place Gambetta à Châteauroux.

Cette animation vise à attirer la clientèle en centre-ville et à inciter les clients à rentrer dans les magasins pendant la période des fêtes de fin d'année.

Les clients sont invités à participer en remplissant un bulletin de participation qu'ils peuvent retirer dans les boutiques des commerçants adhérents à l'association « les boutiques de Châteauroux ». Un tirage au sort désignera 42 gagnants parmi les participants.

Chaque gagnant remporte un lot.

Article 1 – Modalité et délais d'inscription

Pour participer, il faut compléter un bulletin de participation dans l'une des boutiques participantes au jeu concours reconnaissable à l'affiche du jeu-concours.

Une personne pourra participer plusieurs fois mais ne pourra pas gagner plusieurs lots. Les participants devront indiquer sur le bulletin :

- Nom et prénom
- Adresse postale
- Numéro de téléphone
- Age
- Adresse mail
- Nom du magasin où le bulletin a été rempli
- Accord pour recevoir ou non des informations concernant l'actualité des « Boutiques de Châteauroux »

Le bulletin, dûment et lisiblement rempli devra être déposé chez un commerçant participant à l'opération.

Tout bulletin illisible ou incomplet sera rejeté.



Les participants pourront commencer à remplir les bulletins à partir du 7 décembre 2019 jusqu'au 25 décembre 2019. Le tirage au sort aura lieu le mercredi 8 janvier 2020.

Les bulletins seront déposés par les commerçants dans les locaux de la CCI Indre entre le 26 décembre 2019 et le 5 janvier 2020. Tous les bulletins non collectés durant ces dates seront exclus du jeu-concours.

Sont interdits de participer au jeu-concours : les commerçants et leur personnel participant ainsi que les organisateurs.

Article 2 – Dotations et remise des prix

Le dépouillement, l'information des gagnants par téléphone et la remise des prix seront affectés la semaine du 6 janvier 2020. L'annonce sera réalisée par un membre de l'organisation. Les lots seront remis le jeudi 23 janvier 2020. Lors de la remise des lots les gagnants devront être munis de leur carte d'identité. Ils devront signer un bon de réception des lots. En cas de représentation par une tierce personne, celle-ci devra être munie de sa propre carte d'identité, d'une production ainsi que de la carte d'identité du gagnant.

Les gagnants s'engagent à accepter les lots tels que proposés sans possibilité d'échange notamment contre des espèces, d'autres biens ou services de quelque nature que ce soit, ni transfert du bénéfice à une tierce personne. De-même, ces lots ne pourront faire l'objet de demande de compensation.

Au-delà du 31 janvier 2020 si le gagnant ou les gagnants ne se sont pas manifestés pour profiter de leur lot, les dotations seront attribuées au premier bulletin de réserve, et ainsi de suite jusqu'à attribution définitive du lot. Si les lots ne pouvaient pas être attribués, les organisateurs se réservent le droit d'en disposer comme bon leur semble.

Article 3 – Règles particulières

Les participants autorisent gratuitement et par avance l'utilisation à des fins de communication ou de publicité, de leur photo, nom, prénom, localité et profession. Ils pourront être sollicités pour des interviews. L'association prendra des photos durant le déroulement de l'évènement et lors de la remise des lots. Ces photos seront utilisées à des fins de communications web ou presse. Les gagnants ou leur représentant en acceptant systématiquement la diffusion. Cela sur une durée d'un an.

Par ailleurs, les organisateurs du jeu concours s'autorisent en cas de nécessité et à tout moment, de modifier ou d'amender le dit règlement.

En cas de triche le jeu pourra tout simplement être annulé. La responsabilité de l'organisateur ne pourra pas être engagée de ce fait.

La participation à ce jeu implique l'acceptation pure et simple du présent règlement qui peut être consulté librement sur le site internet : lesboutiqueschateauroux.fr



Article – 4 Utilisation des données personnelles des participants

Les informations des participants sont enregistrées et utilisées par l'association les boutiques de Châteauroux.

Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, tout participant a le droit d'exiger que soient rectifiés, complétés, clarifiés, mises à jour ou effacées, les informations le concernant qui seraient inexactes, incomplètes, équivoques ou périmées en s'adressant par courrier à l'association des Boutiques de Châteauroux, dont l'adresse est mentionnée dans le préambule.

Article 5 – Cadre législatif

L'Association les Boutiques de Châteauroux se réserve le droit de prolonger, écourter, modifier ou annuler le jeu à tout moment, notamment en cas de force majeure, sans qu'aucune indemnité ne puisse être versée aux participants.

Des additifs ou, en cas de force majeure, des modifications à ce règlement peuvent également être publiés pendant le jeu. Ils seront considérés comme des annexes au présent règlement. Tout bulletin de participation incomplet, non parfaitement lisible, déchiré ou reproduit par quelque moyen que ce soit, sera considéré comme nul.

Toute tentative par un participant ou par toute autre personne de nuire volontairement au déroulement du jeu-concours de manière illégale, constitue une atteinte à la réglementation civile ou pénale et les organisateurs se réservent le droit de poursuivre tous agissements de cette nature.

Les organisateurs se réservent le droit de poursuivre en justice quiconque aurait triché, fraudé, truqué ou troublé les opérations décrites dans le règlement ou aurait tenté de le faire. Les organisateurs pourront débouter un participant ou annuler le jeu en cas de fraude, notamment informatique.

La participation à ce concours implique l'acceptation sans réserve du règlement dans son intégralité. Toute déclaration inexacte, mensongère, ou toute fraude par le participant entraînera sa disqualification. Passé un délai de 15 jours après le dépouillement des bulletins, aucune réclamation ne sera acceptée. Tout litige relatif au concours et à son règlement sera tranché souverainement par l'Association les boutiques de Châteauroux. La responsabilité de l'association ne saurait être engagée si, pour un cas de force majeure ou tout événement indépendant de sa volonté, elle était amenée à annuler le présent concours, l'écourter ou en modifier les conditions. L'Association les Boutiques de Châteauroux pourra annuler ou suspendre tout ou partie du concours s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit dans le cadre de la participation à ce concours. L'Association les boutiques de Châteauroux se réserve dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer les lots aux fraudeurs.



Article 6 – Les lots

La valeur des lots indiquée correspond au prix public TTC couramment pratiqué ou estimé à la date de rédaction du présent règlement, elle est donnée à titre de simple indication et est susceptible de variation. Les lots seront attribués dans l'ordre suivant la valeur croissante : de la plus petite à la plus grande valeur (du lot n°42 au lot n°1).

Lot n°1 : Un séjour à Madère pour deux personnes :

- HOTEL TOP CLUB DOM PEDRO MADEIRA *****,
- départ de l'aéroport de Chateauroux
- du 21 au 28 mai 2020, 8 jours et 7 nuits, logement en chambre double,
- En formule all inclusive : petit déjeuner, déjeuner et dîner ainsi que les boissons.

Tous les frais et prestations non spécialement mentionnés ci-dessus comme inclus dans la dotation, et notamment les visites et excursions, les pourboires et dépenses personnelles, l'assurance voyage restent à la charge du gagnant. Valeur du lot : 2 196 €. Cette dotation est financée par l'association Les Boutiques de Châteauroux.

Les autres lots sont offerts par les commerçants adhérents des boutiques de Châteauroux :

Enseignes	Lots	Valeur	N°
Bijouterie Loïc Bauché rue Grande	2 stylos Swarovski, 2 bracelets Pandora et 1 bracelet Les Georgettes by Altesse	325 €	2
FNAC rue de la Poste	1 téléphone Huawei P30 lite et 1 enceinte sans fil	299 €	3
Ze Mag	4 entrées pour le Futuroscope valable jusqu'au 30 juin 2020	180 €	4
Krys rue de la Poste	1 paire de lunette solaire	171,60 €	5
Bijouterie K. AUTISSIER rue Victor Hugo	1 montre Fontenay	157 €	6
Hôtel Bestwestern Plus Colbert Avenue de la Chatre	1 nuit pour 2 personnes avec buffet petit déjeuner inclus	150 €	7



Optic 36 rue de la Gare	1 paire de solaire Burberry	126 €	8
Rochon Place Gambetta	1 écharpe et 1 paire de gants	100 €	9
Rochon Men & Women Rue de la Gare	1 écharpe et 1 paire de gants	100 €	10
Grains de Café Place de la République	1 cafetière électrique	100 €	11
Las Chicas rue André Lescaroux	1 manteau Banditas	99 €	12
Au Départ rue Victor Hugo	1 sac Pauls Boutique London	85 €	13
Pronuptia Cours Saint Luc	1 parure bijoux fantaisie collier, 1 bracelet et 1 étoile	84 €	14
Arabesque Cours Saint Luc	1 bon cadeau	80 €	15
Centre de Beauté CARITA Rue de la Gare	1 chèque cadeau	70 €	16
Sans Complexe's Rue André Lescaroux	1 blouse noire NEO taille 40	62 €	17
Marionnaud Rue Victor Hugo	1 maquillage et 1 diagnostique de peau	60 €	18



Or en Cash Rue Victor Hugo	1 lingotin Or 24 carats de 1g	60 €	19
Jardin d'Ombres Rue Diderot	1 bougie Green Vibe Ladurée Paris	51 €	20
Surya Soleil Rue de la Poste	1 paire de boucles d'oreilles en argent avec 1 bracelet avec des pierres semi-précieuses	50 €	21
Les Couleurs de l'Or Rue Grande	1 carte cadeau pour 1 modelage du corps de 45 minutes	50 €	22
Jeff de Bruges Rue Victor Hugo	1 ballotin de 1kg de chocolat	45,60 €	23
Les Couleurs de l'Or Rue Grande	1 carte cadeau pour une pose d'ongle complètes en résine	45 €	24
Le P'tit Bouchon Rue Grande	3 chèques cadeaux valable jusqu'au 31 mai 2020	45 €	25
Chanvre Berry Détente Place Saint Cyran	1 gamme de cosmétiques à base de chanvre (1 lait corps, 1 shampoing, 1 crème main, 1 crème pied, 1 sérum anti-peau sèche et 1 stick à lèvres)	43 €	26
Les Sens de Bach Square St John Perse	1 séance hammal pour 2	40 €	27
Les Sens de Bach Square St John Perse	1 séance hammal pour 2	40 €	28
Les Sens de Bach Square St John Perse	1 séance hammal pour 2	40 €	29



Vogaine Rue Ledru Rollin	2 lots de chaussettes Labonal	39,80 €	30
American Store Rue de la Gare	1 ceinture Levi's	39 €	31
Les Petites Cigales Rue de la Poste	1 bracelet « By Garance »	36,50 €	32
Allianz Vassor Place Gambetta	1 parapluie	30 €	33
Shop for Geek Rue Ledru Rollin	1 bol Games Workshop et 1 tee-shirt Tom and Jerry	30 €	34
Dessange Rue Grande	1 soin visage	30 €	35
Utile Rue Molière	1 panier garni	29,04	36
Tout 1 Fromage Rue de la Poste	1 plateau apéritif pour 4 personnes	26 €	37
Le Fournil de Camille Rue de la Gare	1 bûche pour 6 personnes	21 €	38
Le Fournil de Camille Rue de la Gare	1 bûche pour 6 personnes	21 €	39
Le Fournil de Camille Rue de la Gare	1 bûche pour 6 personnes	21 €	40



Les Couleurs de l'Or Rue Grande	1 carte cadeau pour 1 maquillage flash	20 €	41
Balthazard Rue Grande	1 bouteille thermos	19,50 €	42
Salon A Pauline Hair Avenue Marcel Lemoine	1 forfait brushing	15,50 €	43